



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Coûts exorbitants des billets d'avion

Question écrite n° 4927

Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur les coûts exorbitants des billets d'avion et singulièrement sur les liaisons outre-mer. L'accès au transport aérien pour tous, dans des territoires qui ne disposent pas d'autres alternatives pour se déplacer, doit demeurer un principe fondamental et non un luxe. Il permet à nombre de concitoyens d'aller se soigner, travailler, se former, rapprocher les familles, dans un contexte où les mutations sont durables. Les prix des billets pour les liaisons entre la France hexagonale et les « outre-mer » ont augmenté de 19,2 % pendant l'année 2022 et de plus de 32 % pour le seul mois d'octobre 2022. Les représentants des compagnies aériennes ne laissent guère présager d'un retour de la baisse des prix, bien au contraire. Les arguments avancés par tous demeurent l'augmentation du coût du kérosène et la hausse des tarifs portuaires. Cette inflation, si elle demeurait, constituerait une entrave manifeste à liberté de circulation des individus et singulièrement ceux en provenance des territoires dits d'outre-mer. Au nom du principe de continuité territoriale, il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour l'instauration d'un prix plafonné des billets d'avion, pour la mise en place d'une autorité de contrôle des prix opérés par les compagnies aériennes, plus généralement pour favoriser l'accès de tous au transport aérien.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Nilor](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4927

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2023](#), page 603

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)